

Etablissements hospitaliers

78 personnes en réanimation

- 3 dans le Cher
- 16 en Eure-et-Loir
- 6 dans l'Indre
- 21 en Indre-et-Loire
- 6 en Loir-et-Cher
- 26 dans le Loiret

1 434 personnes de retour à domicile (1)

441 décès en établissement de santé (dont 112 résidents d'établissements médico-sociaux) (2)

- 66 dans le Cher
- 104 en Eure-et-Loir
- 70 dans l'Indre
- 67 en Indre-et-Loire
- 53 en Loir-et-Cher
- 81 dans le Loiret

5 510 cas confirmés issus des tests biologiques PCR

Les données sur le nombre de cas confirmés sont désormais disponibles au niveau régional

(1) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

(2) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie
NB : Les chiffres mentionnés peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

Etablissements médico-sociaux

345 établissements médico-sociaux ayant effectué un signalement

2 651 résidents malades
- 1 409 confirmés Covid-19
- 1 242 cas possibles

355 résidents décédés dans leur établissement d'accueil (2)

- 75 dans le Cher
- 89 en Eure-et-Loir
- 71 dans l'Indre
- 40 en Indre-et-Loire
- 37 en Loir-et-Cher
- 43 dans le Loiret

En cas de symptômes (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires), contacter en priorité votre médecin traitant et le Samu Centre 15 si votre état s'aggrave.

**SALVEZ DES VIES
NE LÂCHEZ
RIEN**

**information
STRATÉGIE DE
DÉCONFINEMENT**

A PARTIR DU 11 MAI

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/strategie-de-deconfinement>

MESSAGES PRINCIPAUX

COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER



Se laver les mains **avant** de mettre son masque et **après** l'avoir retiré



Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières



Couvrir le nez et la bouche



Une fois posé, ne plus le toucher



Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter **ou** s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

Toutes les informations sur le masque grand public :
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/masques-grand-public>